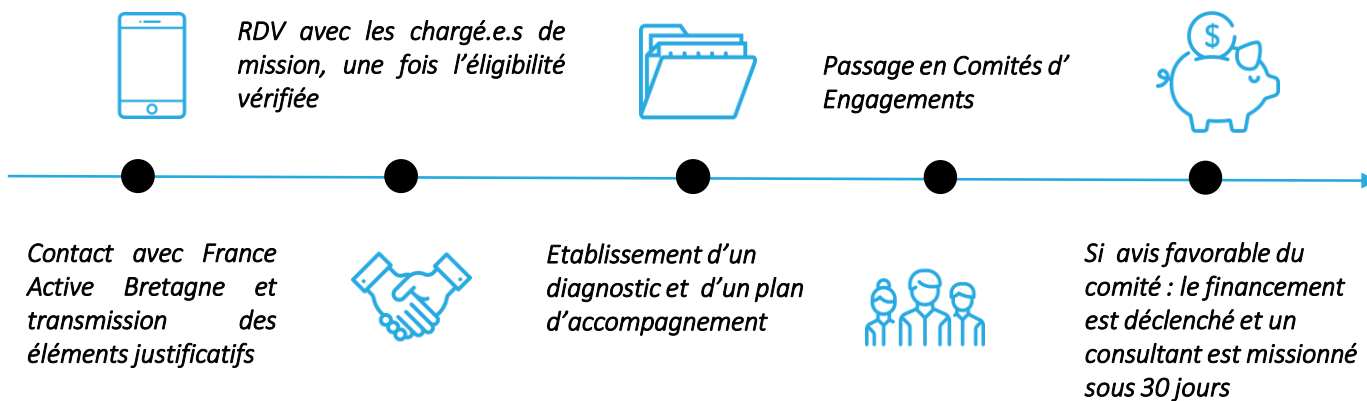


## Les objectifs

Soutenir le rebond des entreprises solidaires en difficulté : le maintien de leurs emplois et de leur offre sur le territoire.

## Les étapes



## Qui peut en bénéficier ?

Les structures doivent répondre aux critères suivants :

- Avoir une activité économique (structures associatives ou commerciales) et s'inscrire dans le champ de l'ESS
- Connaître des difficultés économique et/ou financière caractérisées par **au moins un** des éléments suivants :
  - Un exercice en perte au cours des trois derniers exercices
  - Une nette dégradation des fonds propres
  - Une perte d'un financement, d'un marché stratégique

Les structures fortement employeuses seront privilégiées (> à 10 salarié.e.s)

## Les caractéristiques

Le DASESS doit permettre aux dirigeants de trouver des solutions et de prendre des décisions partagées.

Pour cela il est proposé :

- Un diagnostic approfondi de la situation économique et financière
- Une expertise conseil ciblée pour un retour rapide à l'équilibre
- La possibilité de bénéficier d'une avance remboursable d'une durée maximale de 6 mois

Le DASESS ne se substitue pas aux financeurs habituels de la structure.

## Contacts

Département 22 : Abdel BELARBI | Tel : 06.36.07.49.32 | [a.belarbi@franceactive-bretagne.bzh](mailto:a.belarbi@franceactive-bretagne.bzh)

Département 35 : Audrey DAVID | Tel : 06.36.47.75.90 | [a.david@franceactive-bretagne.bzh](mailto:a.david@franceactive-bretagne.bzh)

Département 56 : Julien JAMBET | Tel : 07.71.94.52.38 | [j.jambet@franceactive-bretagne.bzh](mailto:j.jambet@franceactive-bretagne.bzh)

Département 29 : Mathilde Le Cossec | Tel : 07.71.57.97.57 | [m.lecossec@franceactive-bretagne.bzh](mailto:m.lecossec@franceactive-bretagne.bzh)